



AFB Association française du Boxer

29 et 30 septembre 2007

Nationale d'Elevage

Jahressieger- Zuchtschau

Monografica del año de Francia

Campionato dell' anno

National of Breeding

Juges
samedi 29 septembre

JMF : Christiane LAFAY
JMB : Milos LUCIC
JFF : Bernard PANET
JFB : René PRAS

Juges
Dimanche 30 septembre

M F : Milos LUCIC
MB : René PRAS
FF : Bernard PANET
FB : Christiane LAFAY

Délégation Ile de France

Lieu/Ort/Luogo/ Show ground : Pamfou 77830

Renseignements + Formulaires d'inscriptions
Auskunft + Meldescheine
Informazioni + Formolari d'iscrizione
Information + Inscription forms

Liste des hôtels et camping au dos

Dîner spectacle samedi 29 septembre

Site web : afboxer.free.fr

François Médioni
Tél./Fax: 33 (0)1 64 31 89 79
Mobil: 00 33(0)6 76 12 74 59
E-mail : f.medioni@free.fr

Mireille Flaux
Tel./Fax : 33(0)1 30 43 70 29
Mobil : 00 33(0)6 80 22 68 68
E-mail : flaux.mireille@wanadoo.fr

Lieu de l'exposition :

Salle des fêtes de Pamfou , rue du 19 mars 1962

Buffet - Buvette à l'intérieur de l'exposition

**Clôture irrévocable le 15 / 08 / 2007 1er tarif
le 15 / 09 / 2007 2ème tarif**

**Réception des publicités pour le catalogue
avant le 1 / 09 / 2007**

ATTENTION « OREILLES COUPÉES »

les chiens nés après le 30 avril 2004 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France,
ils ne peuvent pas être confirmés.

La confirmation d'un Boxer à oreilles taillées sera éventuellement possible sur production d'un dossier médical d'un vétérinaire apportant la preuve qu'une lésion a nécessité l'intervention.

Suite à certaines remarques, la SCC a précisé que l'attestation du vétérinaire ne pouvait en aucun cas être mise en cause et être considérée comme certificat de complaisance.

Dîner spectacle le samedi soir.

Pensez à réserver avec votre engagement

Hôtels acceptant les chiens

Camping

L'Etape de Valence

1 pl Eglise 77830 Valence en Brie
Tel. 00 33(0)1 60 70 66 11
fax 00 33(0)1 60 70 69 88

Etap'Hôtel

46 av Franklin Roosevelt
77210 Avon
Tel. 08 92 68 07 94
Fax 01 60 70 51 98

Formule 1 Moret Fontainebleau

Zone artisanale lieu dit saint Lazare
77250 Ecuelles
Tel : 08 91 70 53 26
Fax : 01 64 31 16 65

Formule 1

Za St Nicolas
77950 Rubelle
Tel. 08 91 70 53 08

Akena hôtel Arkotel Rubelle

ZA St Nicolas
77950 Rubelles
Tel. 01 64 09 46 80
Mail : rubelles@hotel-akena.com

Kyriad Melun

Centre d'activité St Nicolas
6 r Perré 77950 Rubelles
Tel. 01 64 52 41 41
Mail: kyriad.melun@wanadoo.fr

Hôtel Mercure

41 r Royale 77300 Fontainebleau
Tel. 01 64 69 34 34

Hôtel Ibis

18 r Ferrare 77300 Fontainebleau
Tel. 01 64 23 45 25
Mail : h1028@accor.com

Hôtel Ibis

81 av Meaux 77000 Melun
Tel : 01 60 68 42 45

Hôtel MontRelais

RN 6 77130 Cannes Ecluse
Tel. 01 64 70 03 05
Mail : infos@hotelmontrelais.com

Relais de Pamfou

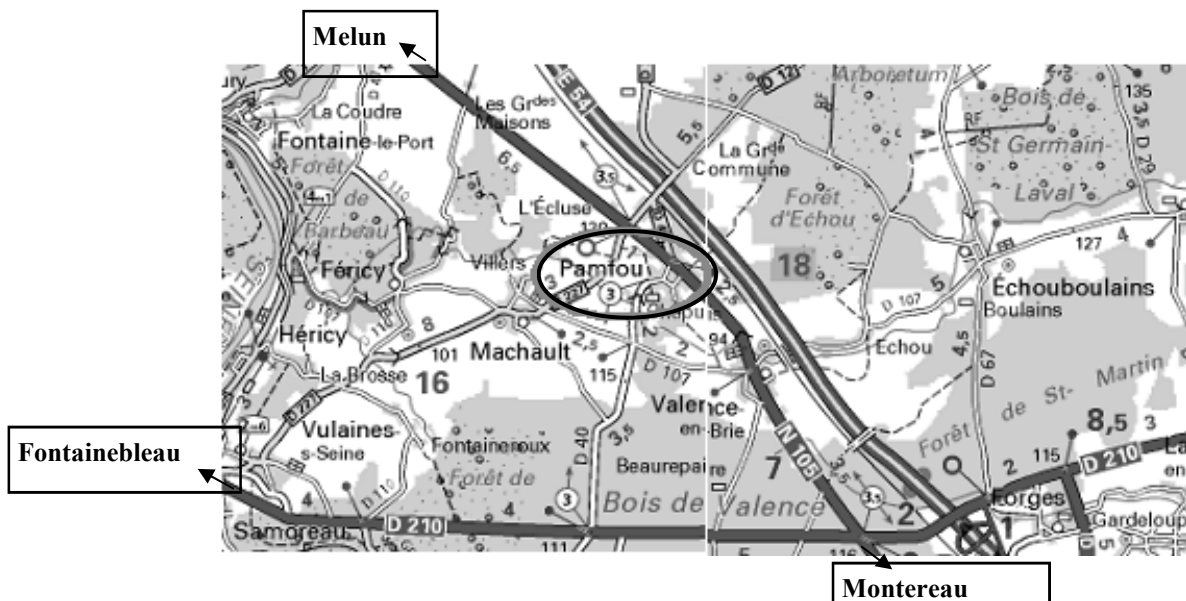
RN 105 77830 Pamfou
Tel. 01 64 31 81 60

Les Courtilles du Lido

77 250 Veneux –les– Sablons
Tel. 01 60 70 46 05
mail:
lescourtilles-dulido@wanadoo.fr

La belle étoile

77 000 Melun
Tel. 0825 740 730





Association Française du Boxer

DELEGATION Ile-de-France

Nationale d'Élevage à Pamfou (77)

Les 29 et 30 septembre 2007

1^{er} clôture des engagements le 15.08.2007 2^{ème} clôture le 15.09.2007

SEXE : Mâle Femelle Né(e) le : / / Couleur : Fauve Bringé

NOM du CHIEN/ Name des Hundes/Name of the dog:

N° LOF : N°TATOUAGE /PUCE :

Radio des hanches : Sigle sténose : Sigles sélection (APE – AE – SEL) :

NOM DU PERE du CHIEN/ Vater/ Padre/Father :

N° LOF du Père :

NOM de la MERE du CHIEN/Mutter//Madre//Mother :

N° LOF de la Mère:

ELEVEUR/Züchter/Allevatore/Breeder :

PROPRIETAIRE/Besitzer/proprietario/Owner :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

ATTENTION :
Tous les Boxers français ou étrangers, nés à partir du 1^{er} mai 2004, aux oreilles coupées ne pourront pas concourir.

CLASSE D'ENGAGEMENT , Klasseneinteilung, Ripartizione delle classi, Classes

- Baby, Welpen, Babies (3 à 6 mois)
- Jeune, Jugendklasse, giovanissimi (9 à 18 mois)
- Ouverte, offene Klasse, libera, open class (15 mois et plus)
- Champion concourant, Championklasse , Campioni **
- Puppy, Jüngstenklasse, cuccioloni, puppies (6 à 9mois)
- Intermédiaire, Zwischenklasse, intermediate (15 à 24 mois)
- Travail * Gebrauchshunde, Utilité, Working class (15 mois et plus)
- Vétéran, Veteranen, Veterani (8 ans et plus)
- Champion non concourant **

Résultat de travail :

N'indiquer que le résultat le plus élevé obtenu par discipline

(*) Adresser impérativement l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par le SCC. En l'absence de ce document, le chien sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

(**) Adresser impérativement l'attestation de titre de champion prouvant l'accessibilité à ces classes. En l'absence de ce document, le chien concourant sera inscrit d'office en classe ouverte. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

Fait àle.....2007

Signature :

Joindre impérativement une photocopie de la vaccination antirabique.

Aucun accusé de réception ne sera envoyé.

Utiliser un bulletin par chien engagé (photocopie acceptée)

(***) A régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de : **AFB Délégation Ile de France Est**

A adresser à : **Mr François Médioni**
9 rue de Chapuis

77830 PAMFOU

Téléphone/Fax : 01 64 31 89 79

Téléphone : 06 76 12 74 59

Classe	Engagement	Tarif au	
		15 08	15 09
Jeune	1 ^{er} chien	33 €	40€
Intermédiaire	2 ^{ème} chien	29 €	36€
Ouverte			
Travail	3 ^{ème} chien & suivants	24 €	31€
Champion			
Baby, Puppy, Vétéran		18 €	25€
Confirmation seule		18 €	18€
Lot reproducteur, lot d'élevage, champion non concourant		Gratuit	
Total Engagements			

Publicité catalogue		
Réception des publicités pour le catalogue avant le 1 ^{er} sept 2007		
½ page noir & blanc à 30 €		
½ page couleur à 50 €		
1 page noir & blanc à 50 €		
1 page couleur à 60 €		
Réservation des Repas		
Dîner spectacle du samedi soir à 25 € adulte 10 € enfant		
*** Total Général		

REGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DE PAMFOU

LIEU : Salle des fêtes de Pamfou 77830 France
Rue du 19 mars 1962

DATE : 29 septembre 2007, CI Baby, Puppy, jeune
RECEPTION DES CHIENS - Entrée des concurrents à partir de 8h00 -
Début des jugements à 10h00 précises

Date : 30 septembre 2007, CI Intermédiaire, ouverte,
travail Champion.

RECEPTION DES CHIENS - Entrée des concurrents à partir de 7h30 -
Début des jugements à 9h00 précises

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

1^{er} tarif 15/08/2007 / 2^{ème} tarif 15/09/2007

JUGES :

Samedi 29 septembre 2007 (Baby, Puppy, Jeunes):

Mâle fauve : Christiane LAFAY

Mâle bringé : Milos LUCIC

Femelle Fauve : Bernard PANET

Femelle bringée : René PRAS

Dimanche 30 septembre 2007 (tous les Adultes):

Mâle fauve : Milos LUCIC

Mâle bringé : René PRAS

Femelle Fauve : Bernard PANET

Femelle bringée : Christiane LAFAY

CLASSES DANS LESQUELLES LE BOXER PEUT ÊTRE ENGAGÉ :

CLASSE BABY - Pour les chiens de 3 à 6 mois (Classement du meilleur - sexes et couleurs confondus)

CLASSE PUPPY - Pour les chiens de 6 à 9 mois (Classement du meilleur mâle et de la meilleure femelle - couleurs confondues)

CLASSE JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois.

CLASSE INTERMEDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens de 15 mois et plus

CLASSE TRAVAIL - Pour les chiens de 15 mois et plus et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription) délivrée par la SCC.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE VÉTÉRAN - Pour tous les chiens de 8 ans et plus.

LOT DE REPRODUCTEUR - Composé du reproducteur présent et d'au moins 5 produits tous présents en classe individuelle, quelle qu'elle soit. Produits issus de 3 portées minimum pour les mâles et de 2 portées minimum pour les femelles.

LOT D'ELEVAGE - Composé de 3 sujets, au moins, de même couleur déjà engagés en classe individuelle quelle qu'elle soit.

La qualité recherchée, primordiale pour un lot d'élevage, est son homogénéité.

Les engagements pour ces 2 dernières classes peuvent être pris sur place avant le début du ring d'honneur.

DROITS D'ENGAGEMENT - Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté.

REFUS OU EXCLUSIONS -

1) des engagements - l'organisation se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2) des chiens - à leur entrée les chiens seront examinés par le service vétérinaire et pourront être refusés :

- tout chien paraissant malade, enrhumé

ou atteint de maladie de peau ;

- des chiens aveugles ou estropiés.

- les chiens dangereux ;

- les chiens monorchides,

- cryptorchides ou atrophiés, ceux-ci ne pouvant être jugés.

La décision du service vétérinaire est sans appel. Dans ces différents cas, les engagements ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS - Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés. En aucun cas un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Tous les chiens seront, dans un premier temps, jugés, qualifiés et classés.

Les qualificatifs attribués seront :

Pour les classes « Baby et Puppy » : Très Prometteur, Prometteur ou Assez Prometteur.

Pour toutes les autres classes : Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon ou Insuffisant.

Au terme de tous les jugements, les sujets classés seront rappelés sur le ring d'honneur pour y recevoir leurs récompenses. Il y sera alors procédé à la désignation des meilleurs sujets de l'exposition et à l'attribution, éventuelle, des CACC et des réserves de CACC.

RING d' HONNEUR - A partir de 15 h00, le 30 sept sur le ring d'honneur l'ensemble du jury examinera, dans l'ordre, les lots d'élevage et les lots de reproducteurs puis, désignera les meilleurs sujets de la journée.

Le meilleur jeune du samedi sera rappelé pour le Best in show

DESIGNATION DES MEILLEURS

Les 2 meilleurs mâles fauves (premier et second) seront désignés entre les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail.

Il en sera de même pour les mâles bringés, pour les femelles fauves et pour les femelles bringées.

ATTRIBUTION du CACS et Réserve de CACS

Le CACS ne peut être accordée qu'à un chien classé 1er EXCELLENT en classe OUVERTE, en classe INTERMEDIAIRE ou en classe TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2ème est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la R-CACS

La R-CACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la S.C.C.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la R-CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1er Excellent des deux autres classes.

Peuvent être attribués :

1 CACS et 1 R-CACS pour les Mâle fauves, 1 CACS et 1 R-CACS pour les mâles bringés,

1 CACS et 1 R-CACS pour les femelles fauves et 1 CACS et 1 R-CACS pour les femelles bringées

ATTRIBUTION du CAJ

Si le nombre de Boxers présentés en classe Jeune est au moins égal à 15 sujets, des certificats d'Aptitude au Championnat Jeune [CAJ] pourront être accordés : 1 CAJ au meilleur jeune mâle - 1 CAJ à la meilleure jeune femelle.

ATTRIBUTION DES CACC - Si le nombre de Boxers prévu (60 - hors babies et puppies) est atteint, les Juges pourront attribuer les CACC : 1 CACC au meilleur Mâle, 1 R-CACC au 2ème meilleur Mâle, 1 CACC à la meilleure femelle, 1 R-CACC à la 2ème meilleure Femelle, entre les premiers et second meilleurs désignés ci-dessus et les 2 premiers classés de chaque classe Champion inscrits comme concourant.

RÉCLAMATIONS - Toute réclamation devra être formulée par écrit dans l'heure de l'événement qui l'aura motivée et être accompagnée d'une caution de 85 €, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elle est reconnue sans fondement.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Dans tous les cas non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Pour les Boxers des exposants étrangers, la vaccination antirabique doit avoir été pratiquée depuis plus d'un mois, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine, garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays et être traduit officiellement en langue française.

Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé.

Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONFIRMATION - Âge de confirmation : 12 mois minimum. Les confirmations se feront au terme des jugements